

CHALLENGE D'EXPRESSION DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Transmettez vos productions
jusqu'au 11 septembre 2021
à cesa@armedelair.com

narratif

essai

fiction

Aviateurs,

à vos

plumes



Les lauréats seront désignés pour
le 30 novembre 2021 puis publiés par le CESA



Centre d'études stratégiques aérospatiales

Règlement du challenge *Les plumes de l'air 2021*

- Ouvert à tout personnel civil ou militaire de l'AAE, d'active ou de réserve, en service ou ayant quitté l'institution, de la réserve citoyenne ou des Escadrilles Air Jeunesse
- Modes d'expressions écrites : essai, fiction, narratif
- Date de dépôt : avant le 11 septembre minuit sous format pdf à l'adresse suivante : cesa@armedelair.com
- Pré-sélection indépendamment des catégories, réalisée par le CESA pour le 31 octobre 2021. Les 10 meilleurs écrits seront publiés par le CESA
- Réunion du jury en novembre (un membre du COEX Fondation Ailes de France, un professeur de lettres, directeur CESA, un commandeur dont la voix sera pondérée à deux en cas d'égalité) qui choisira les 3 lauréats
- **Premier prix 1000€, deuxième prix 600€, troisième prix 400€ offerts par la Fondation Ailes de France**
- Remise des prix par la Fondation Ailes de France avant les fêtes de fin d'année